

Dijon, mercredi 24 juillet 2019

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2019/03889

Modifiant l'avis n° FR/2019/03804

Pris en application:

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires) Arrêté préfectoral n°DDT/SEE/2019/0067

Insuffisance de la ressource en eau (Gestion de la ressource en eau)

Insuffisance de la ressource en eau

Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)



- à partir du 26/07/2019 à 09:00
 - o **Canal de Bourgogne** entre les pk 1.696 (Ecluse 113Y) et pk 44.635 (Ecluse 95Y)
 - o Canal de Bourgogne entre les pk 116.650 (Ecluse 54Y) et pk 154.277 (2Y)

Commentaire:

La navigation reste ouverte sur les secteurs suivants du canal de Bourgogne, dans les conditions précisées ci-dessous :

- **Bief de partage**: 2.00m

Versant Saône

Secteur 2S à 9S : biefs à 1.60m
Secteur 10S à 20S: biefs à 1.80m
Secteur 21S à 54S : biefs à 1.90m
Secteur 55S à 76S : biefs à 2.00m

- Ports tenus à 2.00m

Versant Yonne

- Secteur 55Y Venarey à 95Y Tonnerre : biefs à 1.80m
- Secteur 114/115Y port de Migennes: 2.00m
- Ports tenus à 2.00m autant que possible en fonction des conditions hydrologiques et des autorisations réglementaires.

Le regroupement des bateaux aux écluses est de rigueur.

Au vu des stocks d'eau disponibles et aux conditions climatiques en cours, une fermeture à la navigation est mise en place sur les seceturs suivants à compter du 26/07/2019:

- Secteur du 3Y à 54Y
- Secteur 96Y à 113Y

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél: 03.45.34.13.00 - Fax: 03.45.34.12.99

UTI Bourgogne, 1 chemin Jacques Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél: 03 45 34 13 50 - Fax: 03 45 34 12 99

Direction territoriale Centre-Bourgogne Chemin Jacques de Baerze - CS 36229

21062 DIJON CEDEX

Tél: 03.45.34.13.00 - Fax: 03.45.34.12.99

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Teddy GAIL